

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 MARS 2011 à 19 h SALLE DU BAS DE LA MAIRIE

Nombre de membres du Conseil Municipal : 15

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 11 – Quorum atteint

Etaient présents : MM. DORDAIN Christian, SALLIO Michel, PRUVOT Dominique, JONVAL Jean-Claude, Mmes CANDELIER Evelyne, MOREAU Nicole, M. GAILLIARD Pascal, Mme DUONSEIL Betty, M. VERNEZ Rémy, Mme PINTE Patricia, M. LEONARDIS Thierry.

Excusés : M. BUISSET Laurent (procuration à M. JONVAL Jean-Claude)
M. DUCCESCHI Patrick (procuration à Mme CANDELIER Evelyne)
M. DERYCKE Hervé (procuration à M. SALLIO Michel)
Mme PETIT Maryvonne (procuration à Mme DUONSEIL Betty)

Secrétaire de séance : M. SALLIO Michel

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès verbal du Conseil Municipal du 24 Janvier 2011 est adopté à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Pour la circonstance, la présidence est donnée à M. Michel SALLIO, 1^{er} Adjoint, qui présente l'ensemble des recettes et des dépenses ainsi que le reste à réaliser, conformément à la nomenclature M14.

Le Conseil Municipal est invité à voter le Compte Administratif, dont la récapitulation peut ainsi se résumer :

- Dépenses de Fonctionnement : 393 705,33 €
- Recettes de Fonctionnement : 492 122,00 €
- Dépenses d'Investissement : 173 731,38 €
- Recettes d'Investissement : 248 104,43 €

- La section de fonctionnement se solde par un excédent de 143 909,38 €.

- La section d'investissement se solde par un excédent de 78 407,77 €.

Les restes à réaliser se soldant par un déficit de 158 030,06 €, c'est un besoin de financement net de 79 662,29 € (158 030,06 € - 78 407,77 €) qu'il faudra prévoir au budget primitif 2011 (compte 1068).

L'excédent étant de 143 909,38 € moins le besoin de financement (79 662,29 €) c'est de 64 287,09 € dont nous disposerons pour le budget 2011 (compte 002).

Le Compte Administratif 2010 est voté à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECLARE** que les comptes de gestion 2010 dressés par Monsieur le Receveur Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part ; **ADOpte** le compte de gestion 2010, dressé par Monsieur le Receveur Municipal.

BUDGET PRIMITIF 2011

↳ Vote des Taux des Impôts Locaux 2011

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide de ne pas modifier les taux des impôts locaux :

- 13.69 % pour la taxe d'habitation,
- 10.69 % pour la taxe sur le foncier bâti
- 38.71 % pour la taxe sur foncier non bâti.

↳ Vote des Subventions 2011

A l'unanimité, il est décidé de verser les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2011
Amicale des donateurs de sang de Féchain et environ	94 euros
Anciens combattants de BUGNICOURT	193 euros
Etoile Club de BUGNICOURT	830 euros
Coopérative Scolaire de BUGNICOURT	2.000 euros
Bugnicourt en Forme	601 euros
Secours catholique	97 euros
Amicale des Sapeurs Pompiers d'Arleux	39 euros
Club de l'Amitié	314 euros
Amicale Laïque Bugnicourtoise	288 euros
Groupe Vocal "La Tarentelle"	193 euros
V.T.T. Bugnicourt Club	205 euros
A.P.E.B. (association de Parents d'Elèves de Bugnicourt)	152 euros
Prévention Routière	100 euros
SOUS-TOTAL	5 106,00 euros
Centre Communal d'Action Sociale de BUGNICOURT	7 600,00 euros
TOTAL	12 706,00 euros

SUR avis favorable de la commission des finances, en date du 10 mars 2011, concernant les orientations budgétaires ;

VU le budget primitif 2011, présenté par Monsieur le Maire, conformément à la nomenclature M14 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE** d'adopter le budget primitif 2011, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

- **523 635,09 €** pour la section de fonctionnement
- **738 266,60 €** pour la section d'investissement

↳ Tarifs des locations des salles communales 2011

1. **SALLE DES FÊTES** - location uniquement aux Bugnicourtois et Associations locales

a) Location pour une journée

- Location Grande Salle (avec cuisine) 230 €
- Location Petite Salle (avec cuisine) 110 €

Frais de chauffage : 62 €

b) Location pour une durée inférieure à 1 journée (pour un vin d'honneur, une réception, une réunion...)

- Grande salle 120 €
- Petite salle 65 €

Eventuellement frais de chauffage : 30 €

2. **SALLE DU BAS DE LA MAIRIE**

- Particuliers 60 €/Jour

(préparation, remise en place et nettoyage compris)

↳ Tarifs des concessions au cimetière

- 140 € au lieu de 130 €
- 1 372 € une case au columbarium

Il est rappelé que les concessions sont à perpétuité,

- qu'elles mesurent 1,25 m x 2,50 m soit 3,125 m²
- qu'elles peuvent être double 2,50 m x 2,50 m soit 6,250 m²
- que pour le columbarium il sera réclamé le prix d'un mètre carré par case vendue, soit 44,80 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer les nouveaux tarifs de location des salles et des concessions à compter du 1^{er} avril 2011.

POINT SUR TRAVAUX

- ↳ Lotissement rue des Juifs – l'investisseur « Villogia » abandonne définitivement le projet.
- ↳ Lotissement rue de Fressain – l'appel d'offres pour la VRD est en cours.

DIVERS

- ↳ Par courrier du 13/03/2011, Mr Loria Vincent, exploitant du Café de la Mairie, sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public en vue d'installation d'un entourage de terrasse devant son établissement commercial. Après l'exposé de Mr le Maire, le conseil municipal se prononce favorablement à sa demande.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Mars

- D. 20 : 1^{er} Tour Elections Cantonales
- D. 27 : 2^{ème} Tour Elections Cantonales

AVRIL

- D. 3 : Parcours du cœur
- S. 9 : « Rallumons les étoiles » : manifestation sur l'astronomie à la salle des fêtes
- S. 16 : Repas du club des aînés
- S. 23 : Courses aux œufs de Pâques au stade